Assemblée Générale du dimanche 18 janvier 2004

Le Président Zufferey Serge ouvre, au nom du Comité, la 136ème Assemblée Générale de la Confrérie du Corps de Dieu. Il salue cordialement tous les confrères et les remercie pour leur nombreuse participation. Ceci démontre l'intérêt que les confrères portent à notre société et aussi au plaisir que chacun éprouve à retrouver, l'espace d'une journée un ami que l'on a plus revu depuis quelque temps, à partager la messe des défunts ainsi qu'un repas. Le Comité a atteint son but si chaque confrère repart chez lui content, heureux d'avoir passé une excellente journée.
L'Assemblée Générale a été convoquée par son secrétaire Zufferey Blaise conformément aux statuts. Les inscriptions pour le repas ont toutes été retournées dans les délais.
La liste des confrères excusés est la suivante: Zufferey Joseph de Constantin, Tschopp Raymond, Tschopp Emile, Zufferey Pierre-André, Faust Aimé, Zufferey Michel de Robert.
La Confrérie a payé en 2003 un trop lourd tribu au sujet de ses membres. Ce ne sont pas moins de 4 membres qui nous ont quitté pour aller rejoindre la paix éternelle. Zufferey Robert de Justin à 62 ans, messe d'adieu le 16 mars, Antille René à 74 ans le lundi 23 juin, Zufferey Sylvain à 86 ans le 16 décembre, Zufferey Hugo fils de René d'Abel à 29 ans le 4 novembre à Bretonnière (VD). Pour tous ces chers disparus le Président demande à chacun d'observer un instant de recueillement.
Il relève tout particulièrement la satisfaction du Comité de trouver à chaque ensevelissement une forte représentation de confrères pour rendre un dernier adieu au défunt que ce soit à Chippis ou hors canton. C'est un grand réconfort pour les familles qui sont dans la peine.
Il nous demande également d'avoir une pensée pour les confrères qui pour des raisons de maladie n'ont pu être des nôtres aujourd'hui.
Pour la Fête-Dieu, le reposoir a pour cette fois retrouvé son ancien emplacement l'espace d'une journée, près de la maison bourgeoisiale. En effet, les travaux pour l'amélioration du lit de la Navizence et l'aménagement de la patinoire ainsi que de ces alentours venaient d'être fraîchement

terminés. Pour cette raison et à la demande des autorités communales la cérémonie de la Fête-Dieu a été délocalisée.
Un temps remarquable, des militaires parés de leur plus beaux habits, un reposoir dont le panneau nous rappelerait l'année de la Bible et de la montagne, la messe célébrée par notre curé Ernest, agrémentée et animée de voix et de cuivres par nos sociétés villageoises, tous les ingrédients étaient réunis pour que la Fête-Dieu soit belle et vivante.
En entrant sans plus attendre dans le vif du sujet, le Président présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation soit :

1.- Lecture du protocole de l'assemblée du 19 janvier 2003
2.- Lecture des comptes 2003
3.- Rapport des vérificateurs
4.- Cotisations 2004
5.- Admission – démissions
6.- Divers

1.- Lecture du protocole de l'Assemblée du 19 janvier 2003

Le secrétaire, Zufferey Blaise, donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2003. Ce dernier est accepté par l'Assemblée. Le Président tient à remercier le secrétaire pour la rédaction précise et complète du procès-verbal.

2.- Lecture des comptes 2003

Le caissier, Rey Blaise, nous donne le résultat financier de notre société.

Total des recettes	Fr. 5'510,01
Total des dépenses	Fr. 5'061,20
Diminution de fortune soit	Fr. 448,81
Fortune au 31.12.2003	Fr. 19'221,71

3.- Rapport des vérificateurs

Messieurs Frély André et Zufferey Marcellin ont pointé toutes les pièces comptables de l'exercice 2003. Il en ressort que celles-ci sont tenues

d'une façon conforme par le caissier. Ils tiennent à relever que le Comité, par souci d'équilibre financier, s'est acquitté de la cotisation annuelle. Ils proposent à l'Assemblée de lui donner décharge, ainsi qu'aux organes responsables. Ils le félicitent pour son excellent travail. C'est à l'unanimité que les comptes 2003 sont approuvés.
Le Président remercie le caissier pour la parfaite présentation des comptes et les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux.

4.- Cotisations 2004

Le Comité propose de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 50.- / membre. Une projection du budget établi par notre caissier Rey Blaise fait apparaître que le montant de la cotisation actuelle nous permet de nouer les deux bouts.

5.- Admission - démission

Le Président indique que le Comité n'a reçu aucune démission.
Par contre cette année le Président propose à l'Assemblée l'adhésion dans la Confrérie de Monsieur Torrent Gilles, neveu de Zufferey Oscar,
Le Président en accord avec l'Assemblée propose de fixer la cotisation d'entrée à Fr. 200.-.
C'est à l'unanimité que l'Assemblée accepte ce nouveau membre. Le nombre de sociétaires passe ainsi aujourd'hui à 70 membres.
Sur décision du Comité, il sera remis au nouveau venu, en sus du courrier habituel :

- une copie des statuts
- une liste des membres
- une plaquette du 125ème
- l'insigne

6.- Divers

Monsieur Frély André, responsable de la Parade, informe l'Assemblée qu'il est content du travail accompli et transmet à tous les participants ses chaleureux remerciements. Ce fut une année remplie de plaisir où tous les acteurs ont fait preuve d'énormément de sérieux. Il s'engage à

continuer cette année et invite tous ceux qui le désirent à rejoindre les rangs de la Parade. Il profite également de l'occasion pour remercier la Confrérie ainsi que le Conseil Communale pour leur aide financière.
Le Président invite l'Assemblée, pour la prochaine année, à se faire une nouvelle fois un honneur à remettre les inscriptions au repas dans le délai imparti. Il rappelle également que lors des ensevelissements nous sommes invités à porter l'insigne, pour ceux dont celle-ci serait défectueuse, il les invite à s'adresser à lui pour les échanger.
En conclusion, le Président tient à remercier le Conseil Communal pour le subside bienvenu qu'il nous alloue, Frély André pour tout son travail et pour la mise à disposition des costumes qui donnent une note de gaieté et de couleur le jour de la Fête-Dieu, la Parade, son frère Rémy pour l'exécution du panneau selon le thème donné, l'entreprise PA Zufferey pour le prêt du véhicule permettant la préparation du reposoir, toutes les personnes qui ce jour-là nous donnent un coup de main et pour terminer ses collègues du Comité pour leur travail et leur amitié.
En donnant lecture du menu, le Résident invite l'Assemblée à partager l'apéritif et le repas annuel.

Le Président

Zufferey Serge

Le secrétaire

Zufferey Blaise